En application des dispositions de l’article 8 des statuts, l’assemblée générale ordinaire ‑ Exercice 2020 - de l’association départementale des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis (Unapei17) a été convoquée le vendredi 11 juin 2021 à partir de 9h par courrier et/ou par mail adressé à chacun des adhérents.

Cette assemblée générale s’est tenue par conférence audiovisuelle conformément à l’ordonnance n°2020- 321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes et entités dépourvus de personnalité morale de droit privé en raison de l’épidémie de Covid-19.

Conformément aux dispositions de l’article 8-1 des statuts, 75 membres ayant voix délibérative étant présents ou représentés, physiquement, en visioconférence ou par correspondance, sur les 225 adhérents à jour de leur cotisation pour l’année 2020, l’assemblée générale a pu valablement délibérer sur l’ordre du jour communiqué à l’ensemble des adhérents, à savoir :

* Accueil des participants
* Hommage
* Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale 2019/2020
* Rapport financier
* Budget prévisionnel et cotisation 2022
* Rapport d'activités des établissements et services
* Rapport associatif
* Nouvelles adhésions
* Élection des administrateurs
* Rapport d’orientation

Madame Sonia AHEHEHINNOU ouvre la 60e assemblée générale par la projection de l’allocution de Monsieur Luc GATEAU, Président de l’Unapei.

Madame Sonia AHEHEHINNOU revient sur la crise sanitaire dont les conséquences positives sont à souligner en termes d’efficacité, de solidarité et de renforcement du lien social au sein de notre association.

Madame la Présidente évoque le Projet Associatif qui devrait être présenté à l’automne et dont les axes majeurs s’appuient sur la qualité de vie offerte aux personnes accompagnées et sur un parcours de vie digne d’être vécue.

Elle insiste sur l’action militante renforcée pour conduire la transformation de l’accompagnement face aux contraintes financières et aux politiques publiques.

Avant de passer aux obligations statutaires, un hommage est rendu aux personnes qui nous ont quittées dans l’année. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Le processus de vote est rappelé : les administrateurs présents au siège votent sur place, une procédure de vote en ligne est ouverte pour les adhérents qui suivent l’assemblée générale en visioconférence et les votes par correspondance sont reçus jusqu’au lundi 14 juin 2021.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019/2020**

***À l’unanimité des membres présents ou dûment représentés, l’assemblée généraleapprouve le procès-verbal de l’assemblée générale 2019/2020.***

***Pour: 75 voix***

***Contre : 0 voix***

***Abstention : 0 voix***

# RAPPORTS FINANCIERSPOUR L’EXERCICE 2020

Madame Aurélie BOURSIQUOT, directrice administrative et financière, Madame Anne-Marie OLARGUES et Monsieur CLAVERIE, commissaire aux comptes présentent les rapports financiers.

* Total du bilan 31 065 063€
* Compte de résultat
  + Total des produits 26 396795€
  + Total des charges 24 692 329€
* Résultat de l’exercice 2020 1 704 466€
* Bilan financier
  + Fonds de roulement d’investissement 7 951 302€
  + Fonds de roulement d’exploitation 5 859 699€
  + Excédent de financement d’exploitation 798 226€
  + Trésorerie 14 609 227€
  + Taux d'endettement 2020 21,3 %

Budget global géré par l’association en 2020 : 26 229920€  
pour *les produits d’exploitation*

Le fonds de roulement représente 216 jours d’activité pour l’année 2020.

**1èrerésolution**

***L’assemblée générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l’association afférents à l’exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés, tels qu’ils sont été présentés et donne quitus à la présidente et à la trésorière pour leur gestion au cours de l’exercice écoulé.***

***Pour 71 voix***

***Abstention 3 voix***

***Contre 0 voix***

La parole est donnée à Monsieur CLAVERIE, commissaire aux comptes.

***« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’association à la fin de cet exercice.***

***Lerésultat apparaissant au compte de résultats reprend le résultat de l’association et les résultats des établissements et servicesgérés par l’association (y compris la reprise de résultat N-2) ».***

***La Rochelle, le 11 juin 2021  
M. CLAVERIE***

***Société de commissaires aux comptes  
« Groupe EXCEL »***

**2èmerésolution**

***L’assemblée générale constate que les comptes annuels de l’exercice 2020 se soldent par un résultat comptable de 1 704 465,91€ dont 1 397 420,55€ pour la gestion contrôlée et 307 045,36€ pour la gestion libre.***

***L’assemblée général décide d’affecter les résultats de la gestion libre telle que présentée : 309 018,39€ en report à nouveau pour les différents ESAT.***

***L’assemblée général décide d’affecter les résultats de la vie associative telle que présentée : 10 721,03€ en autres réserves services formation et -12 694,06€ sur les reports à nouveau créditeurs ESAT***

***Pour 69 voix***

***Abstention 6 voix***

***Contre 0 voix***

# BUDGET PRÉVISIONNEL

La parole est donnée à Madame Anne-Marie OLARGUES, trésorière.

**3èmerésolution**

***Après présentation par Madame la trésorière, l'assemblée générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, le budget prévisionnel 2022 tel que présenté avec le maintien de la cotisation à 67€.***

***Pour 71 voix***

***Abstention 3 voix***

***Contre 0 voix***

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019/2020

# Le rapport moral de l’association ainsi que les rapports d’activités des établissements et services ont pu être consultés et téléchargés à partir du site de l’association et pouvaient être adressés par courrier à la demande.

La parole est donnée à Monsieur Alix MEYER, directeur général, qui revient sur la crise sanitaire dans ce qu’elle a apporté en matière de modalités de travail innovantes et de pratiques professionnelles modifiées qui donnent confiance pour les changements d’accompagnement à venir.

Il met l’accent sur les évènements principaux de l’année 2020dans le domaine des ressources humaines, du budget et des nouveaux services en indiquant, pour 2021, une liste non exhaustive des nouveaux chantiers.

Les rapports d’activités des établissements et services sont présentées par Madame Emeline LEBOEUF, directrice du Pôle Enfance, Monsieur Bruno POIRIER, directeur du Pôle Travail Protégé, Monsieur Stéphane FORGERIT, directeur du Pôle Habitat et Accompagnement et Monsieur Jean-Pierre GUERAIN, responsable des services techniques.

# Madame la Présidente communique et commente un tableau recensant ses différentes activités, interventions et participations de l’année ainsi que ses déplacements.

# 4ème résolution

# *L’assemblée générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés les rapports d’activités des établissements et services ainsi que le rapport associatif relatifs à l’exercice 2020.*

***Pour 71 voix***

***Abstention 4 voix***

***Contre 0 voix***

# NOUVELLES ADHÉSIONS

En application des dispositions de l’article 4 des statuts, les demandes d’adhésion validées par le conseil d’administration sont soumises à l’approbation de l’assemblée générale.

Les 19 demandes d’adhésion suivantes ont été enregistrées au cours de l’année 2020 :

* Monsieur BLEVANUS Laurent pour Alexandra à l’ESAT du Marouilet à Yves
* Monsieur BRANCY Jean-Yves pour Louise à l’IMP de Port Neuf à La Rochelle
* Madame BRAULT Muriel pour Jérémy au SAAJ de Saint Ouen
* Monsieur CAILLAUD Xavier pour Julien
* Madame CHAGNEAUD Nicole pour Sandrine au FOH du Bonnodeau à Lagord
* Monsieur CHAUVEAU Serge pour Pierre à l’ESAT de Saint Ouen
* Monsieur DEREEPER Michel pour Stéphanie au FOH de Surgères
* Madame GODON Christine pour Morgane au FH du Marouillet à Yves
* Madame GOSSEAUME Marie pour Aristide à l’IMP de Port Neuf à La Rochelle
* Monsieur GUERIN Michel pour Marielle au FOH de Surgères
* Madame LEGREL Huguette pour Loïc au FOH de Bouhet
* Madame MAGNERON Pierrette pour Agnès au FOH de Surgères
* Madame MAURIN Michelle pour Dominique au FOH de Surgères
* Madame NOCEDAL Ingrid pour Allan au FOH de Bouhet
* Madame ROMAIN Dominique pour Jessica au FOH du Thou
* Monsieur SLESSE Jean-Paul pour Sandy à l’ESAT de Rochefort
* Madame SCHMITT Muriel pour Alizée au FOH de Bouhet
* Monsieur TURPEAU Daniel pour Florence à l’ESAT de Saint Ouen
* Monsieur VERDIER Jean-Siméon pour Siméon au FH de Saintes

A ce jour, l’association compte 287 adhésions dont 206 adhérents à jour de leur cotisation.

**5ème résolution**

***L’assemblée générale à la majorité des membres présents ou dûment représentés approuve les 36 nouvelles demandes d’adhésion de l’année 2020***

***Pour 71 voix***

***Abstention 4 voix***

***Contre 0 voix***

# RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les administrateurs composant le tiers sortant qui sollicitent un nouveau mandat et les candidats à un premier mandat présentent leur profession de foi :

|  |  |
| --- | --- |
| Administratrices sortantes  Danièle BOUQUET  Catherine DAVIET | Candidate à un nouveau mandat  Catherine DAVIET |

Résultats du vote concernant l’élection des administrateurs

75 personnes inscrites  
75 votants

* + **Madame Catherine DAVIET 73 voix**

# RAPPORT D’ORIENTATION 2022

Madame la Présidente donne lecture du rapport d’orientation approuvé par le conseil d’administration :

* **Un nouveau projet associatif**
* **L’autodétermination**
* **Des ambitions partagées**
* **Une inclusion réussie**

**6ème Résolution**

***L’assemblée générale à la majorité des membres présents ou dûment représentés approuve le rapport d’orientation tel que présenté.***

***Pour 71 voix***

***Abstention 4 voix***

***Contre 0 voix***

Madame la Présidente clôture l’assemblée générale à 12h par la citation suivante :

**« *Je rêve d’un monde où l’on pourrait arrêter le premier venu au tournant de n’importe quelle rue, et se faisant en quelque sorte, du premier coup, son égal par le cœur, continuer avec lui, sans autre étonnement, sa conservation intérieure.* »**

**Martin Luther King**

|  |  |
| --- | --- |
| La Secrétaire de séance Catherine DAVIET | La Présidente Sonia AHEHEHINNOU |